



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E212561

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2027

ÉDITÉ LE

15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/2021

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 12/05/2025
8 000

Raison sociale : GENIUS.ENERGIE.ENVIRONNEMENT

19 AVENUE D'ITALIE
75013 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC paris

Siret : 898 690 821 00027

Code NACE : 3320B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 193048492 Z

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 193048492 Z

Téléphone : 06 27 66 48 43

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : m.doucoure.genius@gmail.com

Responsabilité légale :
ENERGIE ENVIRONNEMENT GENIUS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112 PROB	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	14/04/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/03/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/04/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	24/03/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/03/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/04/2026
o Ventilation mécanique	24/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.